



Ferrières, le 20 septembre 2017

Objet : liste d'experts en agriculture

Madame, Monsieur,

Conformément à l'arrêté du Gouvernement wallon du 31 mai 2017 paru au moniteur belge le 07 juillet 2017, la Commune est tenue d'établir une liste d'experts en agriculture, qui la représentera lors de réunions de la commission communale de constat de dégâts aux cultures.

Cette liste sera constituée uniquement d'agriculteurs domiciliés sur le territoire de la Commune de Ferrières.

Si vous êtes intéressé par cette fonction, nous vous remercions de bien vouloir introduire votre candidature à l'Administration Communale, Place de Chablis n° 21 – 4190 Ferrières **au plus tard le 30 septembre 2017.**

Madame Sabine Servais se tient à votre disposition au 086/40.99.45 pour de plus amples informations.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

Le Directeur général,

T. LARUELLE



Le Bourgmestre,

F. LÉONARD